

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la Société

Journal de la société statistique de Paris, tome 62 (1921), p. 217-219

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1921__62__217_0

© Société de statistique de Paris, 1921, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 7. — JUILLET 1921

I

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 15 JUILLET 1921

SOMMAIRE

OUVERTURE DE LA SEANCE PAR M. FRANÇOIS SIMIAND, PRÉSIDENT.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 18 MAI 1921.

NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES ET HONORAIRE ASSOCIÉ

COMMUNICATIONS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET PRÉSENTATION D'OUVRAGES

COMMUNICATION DE M. GASTON CAJOUX : « ASPECTS ÉCONOMIQUES DU PROBLÈME POLONAIS. »

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. FRANÇOIS SIMIAND, PRÉSIDENT

La séance est ouverte à 21 heures, sous la présidence de M. François SIMIAND, Président.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 18 MAI 1921

M. le Président met aux voix l'adoption du procès-verbal de la séance du 18 mai 1921, inséré dans le Journal de juin. Ce procès-verbal est adopté sans observations.

NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES ET HONORAIRE ASSOCIÉ

M. le Président annonce que les candidatures présentées dans la dernière séance n'ont soulevé aucune observation. En conséquence, MM. Germain MARTIN et Bertrand NOGARO sont nommés membres titulaires et M. John KOREN, membre honoraire associé.

M. le Président fait savoir ensuite qu'il a reçu les demandes d'admission suivantes au titre de membres titulaires :

M. Jorge CARDOZO DE BÉTHENCOURT, actuaire adjoint de la Sociedade Financial de Seguros, Praça do Municipio, 12-13, à Lisbonne (Portugal), présenté par MM. CARDOZO DE BÉTHENCOURT et BARRIOL.

M. François MEURIOT, fondé de pouvoirs de la Banque Française et Italienne pour l'Amérique du Sud, 29, rue de Buci (VI^e), présenté par MM. DUFORCQ-LAGELOUSE, DESCOMBES et CLAMAGIRAND.

M. Charles PICQUENARD, directeur du Travail au ministère du Travail, 3, rue Pérignon (XV^e), présenté par MM. HUBER et SIMIAND.

Conformément aux précédents, M. le Président, d'accord avec le Conseil pense que la Société pourrait se prononcer immédiatement sur ces candidatures. Aucune objection n'étant présentée, MM. CARDOZO DE BÉTHENCOURT, François MEURIOT et Charles PICQUENARD sont nommés membres titulaires.

COMMUNICATIONS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET PRÉSENTATION D'OUVRAGES

M. le Secrétaire général annonce qu'il a reçu pour la Société un certain nombre d'ouvrages dont la liste sera insérée à la fin du Journal.

COMMUNICATION DE M. GASTON CADOUX : ASPECTS ÉCONOMIQUES DU PROBLÈME POLONAIS

Avant de donner la parole à M. CADOUX, M. le Président salue, au nom de la Société, M. le général HENRY'S, présent à la séance. Il rend hommage aux services éminents que ce grand chef militaire a rendus à la cause polonaise et exprime l'espoir qu'il voudra bien, en intervenant dans la discussion qui suivra la communication de M. CADOUX, faire bénéficier la Société de sa connaissance approfondie du problème polonais.

M. le Président salue également MM. François DOLEZAL, conseiller commercial à la légation de Pologne en France, Alexandre MERLOT, directeur de la Chambre de Commerce franco-polonaise de Paris, et Jan GRACY, consul de France, qui ont bien voulu honorer la séance de leur présence.

Il donne ensuite la parole à M. CADOUX, pour développer sa communication dont le texte est inséré à la suite du présent procès-verbal.

M. le Président remercie M. CADOUX de son intéressante communication et prie M. le général HENRY'S de vouloir bien ouvrir la discussion.

M. le général HENRY'S, après avoir remercié M. le Président de ses paroles de bienvenue, présente les observations ci-après :

La Pologne est enserrée entre l'Allemagne, d'une part, qui voit en elle un obstacle à son essor, et la Russie bolchevique, d'autre part, qui ne se résigne pas à l'échec qu'ont subi ses tentatives de conquête. Bien que la paix ait été signée, le danger bolchevik subsiste menaçant, et ce danger est connexe du danger pangermaniste. Car, si la Pologne venait à disparaître, l'Allemagne et la Russie se donneraient la main, et nos ennemis d'hier auraient toute latitude pour reprendre leur poussée vers l'Est et leur emprise sur les forces russes. Pour parer à ce double danger, il est absolument nécessaire que les Alliés exercent sur la frontière orientale de l'Allemagne une vigilance aussi active que celle que la garde du Rhin leur permet d'assurer sur la frontière occidentale. Ils n'atteindront ce but qu'en appliquant tous leurs efforts au maintien d'une Pologne forte et libre.

Il est essentiel, dans le même ordre d'idées, que soient attribués à la Pologne les territoires de la Haute-Silésie, qui, lors du récent plébiscite, ont manifesté le désir de lui être rattachés : car, ainsi que l'a si justement fait observer M. CADOUX, dans sa communication, en tenant ces territoires, la Pologne tiendra l'arsenal militaire, en même temps que l'arsenal économique de l'Allemagne. Et ce sera là une sérieuse garantie pour le maintien de la paix en Europe.

Pendant sa captivité à Sainte-Hélène, Napoléon a réfléchi longuement sur les décisions qu'il avait prises au cours de son règne, au sujet des nationalités de l'Europe Centrale et il a confessé qu'il avait commis trois grandes erreurs : la première, en n'ayant pas fait une Pologne assez forte; la seconde en ayant laissé subsister la Prusse; la troisième en ayant méconnu la force de la Russie.

M. le général HENRY'S exprime l'espoir que les alliés sauront éviter ces erreurs.

M. CADOUX remercie M. le général HENRY'S de ses très intéressantes obser-

vations et tient à faire justice de certains préjugés qui tendent à jeter le discredit sur les capacités réelles de la nation polonaise. On entend dire parfois que les Polonais sont difficilement gouvernables, qu'ils sont frondeurs et intraitables, qu'aucune entente durable ne peut s'établir entre eux. Il faut combattre ces calomnies. Si, pendant de longues années, les Polonais ont été gouvernés et représentés à l'étranger par une faction dont les agissements et l'attitude ont à juste titre prêté à la critique, il faut se souvenir que depuis une quinzaine d'années, au milieu de la lutte que les Polonais ont dû subir contre l'influence prussienne, une classe nouvelle a surgi qui est fermement décidée à défendre la terre polonaise. Le désir de stabilité et d'union s'est très nettement accusé : n'en a-t-on pas vu une preuve indiscutable, lorsque le général Pilsudski a pris le pouvoir et réuni sur son nom l'unanimité des sentiments de son pays ?

M. Hubert BOURGIN demande au conférencier de vouloir bien donner son avis sur les questions suivantes :

1^o Les statistiques montrent que la Pologne est susceptible d'un important développement économique. N'est-il pas à craindre que ce développement soit paralysé par des facteurs politiques ?

2^o Que faut-il penser de cette affirmation, que les Polonais manquent de capacités intellectuelles et ne sont pas de bons producteurs ?

3^o Par quels arguments réfuter cette idée, qui trouve des échos dans certains milieux français, que la Pologne doit fatalement être colonisée par l'Allemagne ?

M. CADOUX répond qu'en ce qui concerne la première question, il faut tenir compte que l'organisation nouvelle de la Pologne a été établie à la suite d'une évolution démocratique brusque, dont un des résultats les plus importants a été le partage des terres. Si cette mesure a été réputée impossible à réaliser, sans dissensions intestines, c'est par la bouche de certains représentants de la Pologne à l'étranger, issus de la noblesse ou de la riche bourgeoisie, et on ne saurait ajouter foi à ces propos tendancieux.

Quant à la seconde question, il n'est pas difficile de nier la prétendue infériorité intellectuelle des Polonais. Le nombre de leurs penseurs, de leurs écrivains, de leurs savants et de leurs artistes est considérable. Par ailleurs, les personnes qui ont avancé que la prospérité économique de la Silésie et de la Prusse Orientale était due uniquement à l'encadrement des Polonais par des éléments allemands, se sont lourdement trompées.

Pour répondre à la troisième question posée par M. BOURGIN, M. CADOUX dit qu'on pourrait trouver de nombreux exemples montrant que la Pologne n'a nul besoin d'être guidée par les Allemands dans ses entreprises commerciales et industrielles. Il cite le cas d'une importante découverte faite par un chimiste polonais, pour la fixation des matières colorantes.

M. DOLEZAL apporte d'intéressants témoignages des solides qualités du peuple polonais. La Pologne a été très durement éprouvée par la guerre de 1914, d'abord, puis par la guerre contre les Russes. A ceux qui lui reprochent de s'être insuffisamment organisée, ne peut-on pas objecter que la Pologne a pour elle des circonstances atténuantes ? Avant la proclamation de son indépendance, elle n'avait pas d'organisme administratif qui lui fût propre : ses habitants étaient soumis à des législations différentes : l'allemande, la russe l'autrichienne. Une bonne administration ne s'improvise pas.

La Pologne ne pourra se relever que lentement, car, en dehors du crédit que lui a donné la France, elle ne dispose d'aucune ressource immédiate.

M. le Président remercie les orateurs qui ont pris part à la discussion et lève la séance à 22^h 45.

Le Secrétaire général,
BARRIOL.

Le Président,
SIMFAND.